

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Du lundi 26 septembre 2022 à 19h00 à Méry-ès-Bois

ORDRE DU JOUR

I. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Ouverture de séance
2. Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 25 juillet 2022
3. Désignation d'un secrétaire de séance, en vertu de l'article L.2125-5 du CGCT
4. Compte rendu des décisions prises par la Présidente en vertu de ses délégations du conseil

II. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

5. Avis quant à la demande de portage d'un projet immobilier de la commune d'Aubigny-sur-Nère par l'EPFLI Foncier Cœur de France
6. Avis sur Plan Local d'Urbanisme de la Communauté de communes Terres du Haut Berry

III. FINANCES

7. Répartition du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales 2022
8. Partage de la taxe d'aménagement entre la Communauté de communes et ses communes membres
9. Décision modificative n°2 du budget annexe OM

IV. TOURISME

10. Convention relative au développement et à l'animation de la marque Sologne

V. ENVIRONNEMENT

11. Instauration de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) avec plafonnement à deux fois la valeur locative moyenne intercommunale
12. Suppression de l'exonération de taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour les locaux situés dans les parties du territoire intercommunal où ne fonctionne pas le service d'enlèvement des ordures
13. Exonération TEOM 2023
14. Autorisation à signer les conventions de reprise avec les éco organismes agréés pour les nouvelles filières REP (Responsabilité Elargie des Producteurs)

VI. QUESTIONS DIVERSES